

REPUBLIQUE DU MALI

Ministère du Développement rural
et de l'Environnement

Comité National du CILSS

CILSS

Comité Permanent Interétats
de Lutte contre la Sécheresse
dans le Sahel

**Rapport de l'atelier national
de validation technique des études du
projet régional de réflexion stratégique sur la sécurité
alimentaire durable au Sahel (PRORES)**

tenu à Bamako, les 16 et 17 septembre 1996

Septembre 1996

CILSS

Comité permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

PRORES

Projet régional de réflexion stratégique sur la sécurité alimentaire durable au Sahel

Les 16 et 17 Septembre 1996 s'est tenu, à la salle de réunion de la Direction Administrative et Financière du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement du Mali, l'atelier national de validation technique des études PRORES sur les systèmes de production, les filières agro-alimentaires et la protection intégrée des végétaux.

Les représentants des services techniques des ministères et du CILSS y ont participé. Les participants étaient au nombre de 32 (trente deux).

L'atelier s'est déroulé en plénière et en trois commissions.

En plénière, il a été fait l'économie des trois études réalisées par les consultants nationaux. Ces exposés ont permis d'avoir une vision globale du contenu des différentes études. Des questions d'éclaircissements et des observations de forme y ont été posées et des réponses appropriées apportées. Des questions sur le fond ont été discutées dans les commissions (cf. rapport de l'atelier national de validation technique ci-joint).

De l'examen des documents au niveau des trois commissions (« systèmes de production », « filières agro-alimentaires », « protection intégrée des végétaux »), il est ressorti la nécessité d'une amélioration prenant en compte les amendements et les plans de rédaction suggérés aux consultants. La fin de septembre 1996 a été fixée pour la finalisation des trois documents.

De façon générale on peut se féliciter de l'esprit d'équipe ayant prévalu, de l'assiduité, de la ponctualité et du sérieux des participants.

Les consultants ont tous fait preuve de patience et de compétence. Ils ont en outre été attentifs et ouverts aux critiques, remarques et suggestions qui leur ont été faites.

L'atelier a été bien organisé grâce à la disponibilité et au sérieux que le SP du CONACILSS a manifesté.

Les membres de la délégation du CILSS/CLUB, conduite par M. Oumar KAMARA coordonnateur du PRORES ont été les facilitateurs lors des débats en commissions.

En marge de cet atelier, le coordonnateur s'est réuni avec le S.P du CONACILSS et les consultants de l'étude pour la reformulation du PREGEC. Les échanges ont concerné le retard de l'avance de paiement des honoraires (les 30%) et de la décision commune de poursuivre l'étude.

RAPPORT GENERAL DE SYNTHESE

Les 16 et 17 septembre 1996 s'est déroulé à Bamako dans la salle de conférence de la Direction Administrative et Financière du ministère du Développement rural et de l'Environnement, un atelier national de validation des études CILSS/PRORES.

Ont participé à cet atelier, les représentants des services techniques du ministère du Développement rural et de l'Environnement, du ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture du Mali et une délégation du CILSS (cf. liste des participants en Annexe II).

L'ouverture des travaux était placée sous la présidence du ministre du Développement rural et de l'Environnement représenté par son chef de cabinet. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Secrétariat Exécutif du CILSS qui ont fait le déplacement à Bamako, il a rappelé l'oeuvre du CILSS aux côtés de nos Etats pour combattre les effets de la sécheresse et de la désertification. Il a ensuite félicité le CILSS/PRORES de l'appui apporté à chacun des états membres dans l'élaboration de trois études sur :

- ⇒ les systèmes de production ;
- ⇒ les filières agro-alimentaires ;
- ⇒ la protection intégrée des végétaux.

Ces études devront permettre au CILSS d'entreprendre des actions concrètes au cours de son futur plan triennal.

Après l'ouverture des travaux, les participants ont adopté le programme de travail et ont mis en place un bureau de trois membres pour diriger les travaux. Il est composé comme suit :

- | | | | |
|------------------|---|------------------------|-------------|
| ⇒ Président | : | M. Mory COULIBALY | CONACILSS |
| ⇒ Vice-président | : | M. Issiaka GUINDO | DNA |
| ⇒ Rapporteur | : | M. Alpha Oumar KERGNAN | IER/ECOFIL. |

Les travaux se sont déroulés en plénière et au sein des commissions. En plénière, les consultants ont fait l'économie des études qui étaient parvenues aux participants une quinzaine de jours à l'avance.

Des questions de compréhension et d'éclaircissement sur les différentes études ont fait l'objet des débats avant que les participants ne soient répartis en trois commissions pour la poursuite des travaux de façon plus approfondie. Les travaux des différentes commissions sont présentés comme suit :

COMMISSION I : SYSTEMES DE PRODUCTION

Les travaux de la commission ont été présidés par monsieur Tiémoko DIAKITE de l'IER et le rapporteur M. Boubacar SOUMARE de la CMDT.

Le plan de travail adopté par la commission a été le suivant :

- ⇒ Dans un premier temps l'appréciation de la forme du document,
- ⇒ Ensuite l'appréciation de fond chapitre par chapitre en tenant compte des termes de référence de l'étude.

A l'issue des travaux, les observations et recommandations suivantes ont été faites :

- 1) En vue d'éviter une duplication des résultats, il a été recommandé une concertation entre l'équipe filières et l'équipe systèmes de production. Cette concertation a pour but de permettre à l'équipe systèmes de prendre ce qui est essentiel concernant la production et à l'équipe filières de mettre plus l'accent sur les aspects transformations et consommations.
- 2) Reformuler l'introduction en incluant les objectifs et la méthodologie de l'étude.
- 3) Mettre en annexe les termes de référence de l'étude.
- 4) Actualiser certaines données et préciser les références et les sources là où il en manque.
- 5) Après félicitation pour la qualité des résultats du rapport de l'étude, la commission a suggéré une réorganisation de la forme du document en fonction des différents points des termes de référence et du canevas (cf. Annexe III) proposé par la commission.
- 6) Dans le premier chapitre « Identification et analyse des principaux systèmes de production ». Donner plus de détails sur les variables suivantes : calendrier cultural et pastoral, les contraintes pédologiques (acidification, salinisation, érosion éolienne et hydrique), les ressources en eaux souterraines, les infrastructures et les marchés régionaux. Au niveau de la description des principaux systèmes de production : faire ressortir l'organisation sociale de la production et celle des terroirs villageois.
- 7) Mettre un accent particulier sur le rôle du secteur public et privé.
- 8) Les chapitres II (Analyse des systèmes de production, mal connus et/ou porteurs d'évolutions positives) et III (implication du diagnostic des systèmes de production dans la formulation des politiques) qui ont été identifiés comme essentiels doivent faire l'objet d'une analyse plus approfondie afin de permettre la formulation des politiques et le choix des projets.
- 9) Donner plus de détails sur les contributions de la production halieutique et des ressources fauniques dans l'économie nationale.

COMMISSION II : FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES

La commission a travaillé sous la présidence de M. Oumar TRAORE (PRMC) avec comme rapporteur M. Alpha Oumar KERGNA (IER/ECOFIL).

La commission a examiné le rapport dans son ensemble et l'a jugé conforme aux termes de référence. Cependant, il convient de l'harmoniser avec les documents de l'étude sur les systèmes de production et d'approfondir les réflexions en matière d'inventaire des filières. La commission a aussi fait les observations suivantes sur le document.

Au plan de la forme, la commission recommande :

- ⇒ la pagination du formulaire,
- ⇒ l'insertion de cartes géographiques au début du rapport,
- ⇒ la précision des sources d'information et des données chiffrées,
- ⇒ l'illustration du texte par des graphiques dans la mesure du possible,
- ⇒ la référence aux tableaux en annexe dans le corps du rapport,
- ⇒ la rédaction d'un résumé du rapport,
- ⇒ la présentation des filières suivant la même forme,
- ⇒ l'insertion des termes de référence et des personnes rencontrées en annexe,
- ⇒ faire des conclusions/recommandations de l'étude à l'issue desquelles un plan d'action pourrait être élaboré.

Au plan du fond, la commission souhaite un réaménagement du contenu du document comme suit :

- ⇒ le chapitre IV du document provisoire servira en partie de préambule pour le rapport final ;
- ⇒ l'introduction doit comprendre : le but de l'étude, la méthodologie utilisée, le déroulement de l'étude, la structuration du rapport et les limites et difficultés rencontrées ;
- ⇒ l'intitulé « inventaire des filières agro-alimentaires au Mali et le contexte de leur développement » serait remplacé par « Etat de développement des filières agro-alimentaires au Mali ». Ce chapitre comportera trois parties :
 - * une première partie dans laquelle toutes les filières porteuses feront l'objet d'une brève description étayée autant que possible par des données statistiques permettant de relever de façon effective leur performance.
 - * une deuxième partie : où seront définies et explicités les critères de choix des filières.
 - * une troisième partie où seront rappelées les filières choisies.

- ⇒ en plus des critères déjà cités dans le rapport, il conviendrait d'ajouter les critères de PIB, sécurité alimentaire, potentiel de développement pour des besoins d'exportation, la compétitivité au niveau national et sous-régional, la complémentarité dans le cadre de méga-projet sous régional et la contribution de la femme dans la filière.
- ⇒ une partie du préambule du rapport provisoire et les données macro-économiques en introduction introduiront l'état de développement des filières.
- ⇒ remplacer le titre du chapitre III par « Bilan/diagnostic du fonctionnement des filières retenues ».
- ⇒ l'organisation et le cadre institutionnel doit être fait pour chaque filière retenue.
- ⇒ chaque étude de filière comportera l'analyse des segments suivants :
 - * production (quantités brutes et nettes, coûts de production, approvisionnement et prix des intrants) ;
 - * consommation (valeur énergétique, autoconsommation globale et per capita, bilan céréalier, les réglementations en la matière) ;
 - * commercialisation (les prix aux producteurs et consommateurs, quantités commercialisées, coûts de transport par localité, le stock au niveau national et au niveau paysan, infrastructures de stockage) ;
 - * financement (sources de financement, les formes de crédit, les taux d'intérêt) ;
 - * les échanges (procédure administrative, fiscalité, les conditions d'importation et d'exportation, réglementation du transport, normes de qualités et les stratégies de développement de la filière ;
 - * transformation : transformations primaires et secondaires et indiquer pour chaque cas, les formes traditionnelles et modernes, les coûts et les marges, la réglementation).
- ⇒ faire ressortir les contraintes liées à chaque segment de la filière.
- ⇒ faire ressortir les coûts et marges pour les acteurs de chaque segment:
- ⇒ parler de la compétitivité du produit au plan national et sous-régional.
- ⇒ en conclusion et recommandation, faire ressortir les grandes contraintes, l'état de la compétitivité du produit et élaborer une stratégie d'action.
- ⇒ les actions doivent répondre aux contraintes.

COMMISSION III : PROTECTION INTEGREE DES VEGETAUX

INTRODUCTION

Lors de la séance plénière, le consultant a informé l'atelier qu'après le dépôt de son document, il avait reçu du Secrétariat Exécutif du CILSS un plan de rédaction adressé le 12 septembre 1996 à tous les consultants en protection intégrée des végétaux et a fait sa présentation en plénière selon ce plan.

La commission a vivement félicité le consultant pour avoir :

- ⇒ réuni autant d'informations sur les résultats des recherches menées en protection des végétaux et des actions pilotes de lutte intégrée mises en place au Mali.
- ⇒ remanié aussi rapidement son document selon le plan de rédaction proposé par le Secrétariat Exécutif du CILSS.

La commission a ensuite examiné chacune des deux parties du document à savoir le bilan diagnostic et le plan d'actions afin de le compléter ou à défaut, d'indiquer au consultant les publications ou les services auprès desquels il pourrait recueillir les informations complémentaires. L'étude sera présentée en deux tomes à savoir :

- ⇒ Tome 1 : Bilan diagnostic ;
- ⇒ Tome 2 : Plan d'action.

Bilan diagnostic

Pour compléter cette première partie, il a été demandé au consultant :

- ⇒ d'étoffer l'introduction en y incluant des informations complémentaires sur le climat, les sols, la démographie, etc.
- ⇒ d'inclure dans les principales productions végétales les essences forestières ;
- ⇒ d'indiquer les besoins du pays en ce qui concerne les principales cultures vivrières ;
- ⇒ que le point « Principaux ennemis des végétaux, méthodes de lutte et contraintes » couvre les cultures et les essences forestières et que chaque production soit traitée du semis à la récolte et aussi durant le stockage des récoltes ;
- ⇒ parmi les ennemis du riz, de mettre l'accent sur la nouvelle maladie, à savoir la panachure jaune causant des dégâts importants aussi bien en riziculture de bas-fond qu'en riziculture avec irrigation contrôlée ;

- ⇒ parmi les méthodes de lutte vulgarisées contre les riz sauvages et les adventices en riziculture, de mentionner le repiquage (appliqué par 90 % des riziculteurs en zone office du Niger) ;
- ⇒ de regrouper dans le point V les conclusions et recommandations.

Plan d'actions

La commission a demandé au consultant de compléter le sous-point « politique agricole » par :

- ⇒ le nouveau plan d'actions du ministère du Développement rural et de l'Environnement qui vient d'être adopté par le Gouvernement et l'Assemblée nationale et de joindre au plan d'action lutte intégrée les nouveaux organigrammes (en annexe) ;
- ⇒ les attributions des organes délibérants des collectivités en protection de l'environnement (article 14 du code des collectivités).

La commission après avoir passé en revue les caractéristiques du secteur protection des végétaux et les justifications de la lutte intégrée contre les ennemis des végétaux a identifié les facteurs de viabilité de la lutte intégrée au Mali. Dans ce contexte, la commission a mis l'accent sur les pertes de rendement et le coût des pesticides utilisés.

Après avoir rappelé l'objectif global qui consiste à promouvoir la lutte intégrée, la commission a également identifié les objectifs spécifiques suivants :

- ⇒ adopter officiellement la lutte intégrée comme politique phytosanitaire ;
- ⇒ former des cadres nationaux en lutte intégrée ;
- ⇒ promouvoir la recherche participative ;
- ⇒ favoriser le développement de la formation participative et le transfert de connaissances ;
- ⇒ mettre en place un système efficace de contrôle phytosanitaire pour les introductions végétales (y compris les importations) et de surveillance phytosanitaire pour les exportations de denrées végétales ;
- ⇒ instaurer un contrôle de l'utilisation des pesticides dans le pays ;
- ⇒ organiser la surveillance et de lutte contre les fléaux ;
- ⇒ renforcer la coopération sous-régionale.

Les résultats attendus et les activités à mener par objectif spécifique ont été examinés et discutés.

En ce qui concerne la mise en oeuvre du plan, la commission a demandé au consultant de revoir les moyens financiers, de l'évaluer pour une première phase de cinq ans en tenant compte des capacités du pays à prendre en charge les frais récurrents.

Quant au rôle des différents acteurs nationaux, le consultant se référera au plan d'action du ministère du Développement rural et de l'Environnement.

En ce qui concerne le chronogramme d'exécution, la commission a recommandé de prévoir plusieurs phases de cinq ans. La première phase couvrira la lutte intégrée contre :

- * le complexe parasitaire du riz dans les zones de Sélingué et de Niono ;
- * le complexe parasitaire du mil dans les zones de Banamba et du Séno ;
- * la noctuelle parasite du haricot dans la ceinture périurbaine de Bamako et à Baguinéda et Sikasso ;
- * la bruche du Niébé dans le Kaarta et le Séno.

Ces autres cultures seront aussi couvertes progressivement au fur et à mesure que des résultats seront fournis par la recherche appliquée et participative.

La commission s'est également penchée sur les risques ; il s'agit essentiellement :

- ⇒ du faible niveau d'alphabétisation des agriculteurs qui peut ralentir l'adoption effective des nouveaux paquets technologiques ;
- ⇒ des invasions de ravageurs migrants nécessitant des traitements chimiques, ce qui ne permettra pas de bien apprécier la diminution de l'utilisation des pesticides.

Concernant le point suivi-évaluation, il a été demandé de préciser les indicateurs d'évaluation en fonction des résultats attendus par objectif spécifique. Des revues internes devront également être prévues.

CONCLUSION

La commission, tout en renouvelant ses félicitations au consultant pour le travail déjà fourni, l'a encouragé à finaliser les deux tomes en tenant compte des informations complémentaires recensées et en prenant contact avec les chercheurs en défense des cultures de l'IER pour les aspects pertes de récolte et les ennemis des essences forestières.

Les travaux ont pris fin le 17 septembre 1996 dans l'après-midi par l'adoption des travaux des différentes commissions en plénière. M. Oumar KAMARA du Secrétariat Exécutif du CILSS a apprécié le fait que le travail soit mené par des sahéliens, avant de féliciter les participants des résultats atteints. Il a aussi souhaité que les résultats des études ne restent pas au fond des tiroirs. Il a également félicité la collaboration entre les différents programmes du CILSS. La cérémonie a pris fin par le mot du représentant du CONACILSS qui a remercié les participants de leur contribution avant de lever la séance.

ANNEXE I

PROGRAMME DE L'ATELIER NATIONAL DE VALIDATION

Lundi 16 septembre 1996

- 11 h 15 - 11 h 45 : Débats préliminaires
- 11 h 45 - 12 h 00 : Constitution des commissions
- 12 h 00 - 12 h 30 : Pause café
- 12 h 30 - 16 h 00 : Travail en commissions

Mardi 17 septembre 1996

- 08 h 30 - 10 h 30 : Suite travaux en commissions
- 10 h 30 - 10 h 45 : Pause café
- 10 h 45 à 12 h 00 : Suite travaux en commissions
- 12 h 00 - 12 h 30 : Pause café
- 12 h 00 - 14 h 00 : Rédaction et présentation des conclusions en commissions
- 14 h 00 - 15 h 00 : Adoption des conclusions en plénière
- 15 h 00 - 15 h 30 : Clôture.

ANNEXE II

LISTE DE PRESENCE

Nom et prénoms	Adresse	Téléphone
MANIKOWSKY Stanislaw	Consultant CILSS	
KAMARA Oumar	PRORES, 03 BP 7049 Ouaga	31.24.71
BA Daoulé DIALLO	CILSS/INSAH ; BP 1530 Bamako	22.46.81
Issa Dabo NDIAYE	CILSS/FERAP, 03 BP 7049 Ouaga	31.58.37
Mory COULIBALY	CONACILSS Bamako	
Cheick Abba CISSE	CONACILSS Bamako	
Ilias D. GORO	Office du Niger	
Issaka GUINDO	DNA	
Modibo TRAORE	DNA	
Moussa KIENTA	APCAN	22.87.25
Alpha Oumar KERGNA	EIR/ECOFIL	22.59.04
Bakary SANOGO	IER/Direction	22.26.06
Tagalifi MAIGA	OMBEVI	22.38.58
Issa SIDIBE	OHVN BP 178	22.40.64
Boubacar SOUMARE	CMDT BP 487	22.72.69
Tahirou TANGARA	IER/Ressources forestières	22.78.53
Mamadou DEMBELE	DNAE/MFC	22.35.77
Belco CISSE	OMBEVI	22.49.79
Souleymane MAIGA	OMBEVI	22.49.79
Thiam Foufa DIALLO	ISFRA	23.04.66
Adama KEITA	CPS/MDRE	22.82.40
Tiémoko DIAKITE	IER/Ressources forestières	22.78.53
Sadou Oumar BA	Consultant OMBEVI	22.38.58
Adama COULIBALY	Consultant coordonnateur	
Jean Dabélé DIASSANA	DNE BP 265	22.20.22
Kalifa DIAKITE	Mission de décentralisation	23.06.80
Mamadou KEITA	DNACOOOP ORL	22.85.35
Aboubacar DIARRA	SNPV	22.24.04
Oumar TRAORE	SP/COC/PRMC	
Moussa SISSOKO	SNPV	22.24.04
Bernard MAIGA	SNPV	22.24.04
Mme CISSE Diénéba SOW	DNRFFH	22.59.73

ANNEXE III

PLAN DE L'ETUDE SYSTEME DE PRODUCTION

(A TITRE INDICATIF)

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I IDENTIFICATION, ANALYSE ET QUANTIFICATION DES PRINCIPAUX SYSTEMES DE PRODUCTION

A. DESCRIPTION DES VARIABLES DE L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE

1. Le relief
2. Le climat
3. Le calendrier cultural
4. Le sous-secteur de l'élevage

5. Les ressources en sol et les contraintes pédologiques
 - 5.1 La salinisation
 - 5.2 L'acidification
 - 5.3 L'érosion éolienne
 - 5.4 L'érosion hydrique
 - 5.5 Raisons anthropiques
 - 5.6 Les principales contraintes à l'utilisation des ressources (tableau)

6. Les ressources en eau
 - de surface
 - souterraines
7. La population (répartition en fonction des zones agro-écologiques)
8. Infrastructures (magasin, stockage...)
9. Position par rapport au marché (commerce extérieur...)

B DESCRIPTION RAPIDE DES SYSTEMES DE PRODUCTION (EN FONCTION DES ZONES AGRO-ECOLOGIQUES)

1. Système de production
 - 1.1 L'organisation sociale de la production
 - 1.2 L'exploitation agricole
 - 1.2.1 Le statut de la main d'oeuvre
 - a) le chef de la concession
 - b) le chef de foyer
 - c) les dépendants mariés

- d) les dépendants célibataires
 - e) les travailleurs saisonniers
 - f) les jeunes (garçons et filles)
les femmes.
- 1.2.2 L'organisation du terroir
 - 1.2.3 Le système de culture (culture traditionnelle, irriguée,...)
 - 1.2.4 Le système de production animale.

C ROLE DES DIFFERENTS SYSTEMES DE PRODUCTION DANS LA PRODUCTION NATIONALE

1 Rôle des systèmes de production...

D PRINCIPALES CONTRAINTES DES SYSTEMES DE PRODUCTION

1. Contraintes des systèmes de production végétale

- 1.1 Contraintes climatiques
- 1.2 Contraintes foncières
- 1.3 Coûts de transport
- 1.4 Approvisionnement irrégulier en eau potable
- 1.5 Le manque de soutien et d'appui
- 1.6 Déficit d'information
- 1.7 Coût élevé des facteurs de production
- 1.8 Le rythme d'aménagement
- 1.9 Faible intensité culturelle
- 1.10 L'exode rurale
- 1.11 Le sous-équipement des exploitations en matériel agricole
- 1.12 Crédit adapté ?
- 1.13 Regression ou non regression de l'utilisation des itinéraires techniques proposés par la recherche (paquets technologiques)
- 1.14 Affectation des investissements à l'intérieur du territoire (répartition et équilibre)
- 1.15 Concurrence étrangère.

2. Contraintes des systèmes de productions animales

- 2.1 Contraintes alimentaires
- 2.2 Contraintes d'abreuvements
- 2.3 Contraintes génétiques
- 2.4 Contraintes liées au crédit
- 2.5 Contraintes liées aux infrastructures et équipement (élevage)
- 2.6 Contraintes liées à la commercialisation
- 2.7 Organisations socio-professionnelles
- 2.8 Les services de l'élevage (personnel et répartition)
- 2.9 La recherche (vétérinaire et zootechnique)
- 2.10 La privatisation (catégorie professionnelle)

E LES PERSPECTIVES D'EXTENSION ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES DIFFERENTS SYSTEMES DE PRODUCTION (PAR ZONES AGRO-ECOLOGIQUES, SUPERFICIES CULTIVABLES, CULTIVEES PAR SPECIALISATION)

1. Rôle de l'intervention des pouvoirs publics pour favoriser le développement (orientation par rapport à la politique de croissance en rapport avec la dévaluation et l'ajustement structurel).
2. Extension
3. Amélioration
 - 3.1 Croissance agricole soutenue,
- amélioration de la sécurité alimentaire,
 - 3.2 Meilleure gestion des ressources naturelles (sols, eaux, forêts)
 - 3.3 Sécurisation foncière
 - 3.4 Génération d'emploi et accroissement des revenus en milieu rural ;
 - 3.5 Production de l'investissement privé et de l'efficacité des dépenses publiques
 - 3.6 Aménagement hydro-agricole et irrigation
 - 3.7 Promotion des groupes cibles « femmes et jeunes »
 - 3.8 Programme d'investissement du secteur agricole
 - 3.9 Relance des cultures céréalières.
4. Rôle du secteur privé

II ANALYSE DE CERTAINS SYSTEMES DE PRODUCTION MAL CONNUS OU PORTEURS D'EVOLUTIONS POSITIVES : LES CONDITIONS EVENTUELLES DE LEUR REPLICABILITE

A EVOLUTION DES CONDITIONS PHYSIQUES DE PRODUCTION (dans les zones considérées)

1. Evolution des ressources en eau (souterraine et surface)
2. Evolution de la pluviométrie
3. Evolution de la formation végétale naturelle
4. Evolution des sols

B EVOLUTION DES SYSTEMES DE PRODUCTION

**C EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PRODUCTION (MARAICHERE, FRUITIERE)
LES CONDITIONS D'AMELIORATION**

1. Accès à la terre
2. Financement des investissements
3. Compétitivité de la production locale
4. Commercialisation

D EXPANSION ET AMELIORATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION

1. Les conditions endogènes de l'expansion des Systèmes de production (par zone)
2. Les conditions endogènes liées aux ressources humaines
3. Les conditions liées à l'environnement politique.

III LE DIAGNOSTIC DES SYSTEMES DE PRODUCTION DANS LE CHOIX DES PROJETS ET DANS LA FORMULATION DES POLITIQUES (EN FONCTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DEFICIT).

- a) évolution du bilan céréalier
- b) les cultures d'exportation
- c) l'évolution des cultures de production
- d) l'évolution de l'environnement économique international
- e) l'évolution des différentes politiques de l'Etat
- f) Interdépendance des divers systèmes (émergents) dans la production nationale

- g) Considérations à prendre en compte dans la formulation de politique et le choix des projets
 1. La formulation de politique
 2. L'extension des systèmes (émergents)
 3. Réhabilitation et la gestion des ressources naturelles
 4. Une bonne politique de crédit
 5. L'amélioration de la fiscalité
 6. Choix des projets agricoles
 - facteurs de production (libéralisation)
 - régénération des sols
 - mécanisation agricole
 - allègement de la fiscalité.

 7. Choix des projets en élevage
 - sanitaire
 - zootechnique
 - institutionnelle.

CONCLUSION